

Derniers travaux du conseil municipal.

Lors de sa dernière séance le CM a abordé les points suivants :

-désignation du délégué et des 3 suppléants en vue des élections sénatoriales du 24/09/2017 : il s'agit de Jean SIVEC, titulaire, Bénédicte MARQUET, Grégory KLEIN et Alain IMMÉR, suppléants.

-PLU : examen des réponses du Préfet et des Personnes Publiques Associées, le CM prend acte des réponses favorables de l'ensemble et considère les réserves émises, surtout celle qui concerne la consommation de l'espace agricole et naturel : sa diminution est souhaitée par le Préfet. Le Maire est autorisé par les conseillers de prendre RDV auprès des services de la DDT afin de soumettre des propositions dans ce sens. Le commissaire enquêteur est désigné et fixera les dates de l'enquête publique qui se tiendra vraisemblablement fin septembre début octobre. Les dates précises seront communiquées en temps utile.

-Après avoir pris connaissance du compte rendu du conseil d'école du 19 juin 2017, et compte tenu des dispositions du dernier décret d'application, le CM opte, à l'unanimité pour le retour au 4 journées hebdomadaires de travail pour la rentrée de septembre 2018

-Il autorise le maire à procéder à l'encaissement d'un chèque de 16 238€ TTC, montant de la participation du Conseil de Fabrique de Gandren, au financement des travaux de couverture de l'Eglise Saint Médard.

-Une convention est signée avec le Département de la Moselle, concernant la rénovation de la RD1, en traversée du village de Beyren.

-La prestation de la SPA pour 2017 s'élève à 493€.

-Il donne son accord pour une décision budgétaire modificative sur un transfert de crédit du compte 2152 au compte 238.